

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE CRAINTILLEUX (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420075000013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Acte 042-214200750-20230405-2023-18-BF

Numéro 2023-18

Date de décision 05/04/2023

Nature DE

Objet budget primitif

Classification 7.1 - Decisions budgétaires

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	49
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	50
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54
B11.2 - Liste des établissements publics créés	55
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	59
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	60
D3 - Décisions en matière de taux	62
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Population totale	A 1 279
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	
Informations statistiques	Valeurs
Informations fiscales (N-2)	Collectivité 0,00
Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	791,16
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	746,35
3 Dépenses d'équipement brut / population	480,20
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	111,59
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	43,92 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	110,83 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	64,34 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Eparge brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	I – INFORMATIONS GÉNÉRALES MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	I
	B	I

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RESULTATS (1)

			I
			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00 A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00 A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00 A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00 III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			
		II A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		386 296,27	591 641,29
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	295 379,06	148 862,21
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 58 828,17	(si solde positif) 0,00
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	740 503,50	740 503,50
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		1 198 274,19	965 028,47
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	233 245,72
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 198 274,19	1 198 274,19
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 938 777,69	1 938 777,69

- (1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	5 114,20	7 000,00	7 000,00	12 114,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	10 946,57	10 946,57	10 946,57
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	15 562,80	104 388,02	104 388,02	119 950,82
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	274 702,06	207 415,11	207 415,11	482 117,17
Total des dépenses d'équipement		0,00	295 379,06	329 749,70	329 749,70	625 128,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	46 100,00	46 100,00	46 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	46 100,00	46 100,00	46 100,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	295 379,06	375 849,70	375 849,70	671 228,76

040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7)</i>	0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57

TOTAL	0,00	295 379,06	386 296,27	386 296,27	681 675,33
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					58 828,17
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					740 503,50

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	141 444,00	189 677,71	189 677,71	331 121,71
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	141 444,00	189 677,71	189 677,71	331 121,71
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	7 418,21	10 234,99	10 234,99	17 653,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	205 345,02	205 345,02	205 345,02
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	7 418,21	215 580,01	215 580,01	222 998,22
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	148 862,21	405 257,72	405 257,72	554 119,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		16 383,57	16 383,57	16 383,57
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		186 383,57	186 383,57	186 383,57

TOTAL	0,00	148 862,21	591 641,29	591 641,29	740 503,50
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					740 503,50

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	175 937,00
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II
						C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	388 002,35	388 002,35	388 002,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	444 373,41	444 373,41	444 373,41
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	158 014,86	158 014,86	158 014,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	990 390,62	990 390,62	990 390,62
66	Charges financières	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 011 890,62	1 011 890,62	1 011 890,62

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		16 383,57	16 383,57	16 383,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		186 383,57	186 383,57	186 383,57

TOTAL	0,00	0,00	1 198 274,19	1 198 274,19	1 198 274,19
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 198 274,19
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II
						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	179 615,00	179 615,00	179 615,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	14 288,91	14 288,91	14 288,91
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	246 109,99	246 109,99	246 109,99
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	15 510,00	15 510,00	15 510,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	954 523,90	954 523,90	954 523,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	58,00	58,00	58,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	954 581,90	954 581,90	954 581,90

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57

TOTAL	0,00	0,00	965 028,47	965 028,47	965 028,47
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	233 245,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 198 274,19
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	175 937,00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 100,00	0,00	46 100,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	12 114,20	0,00	12 114,20
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	10 946,57	0,00	10 946,57
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	119 950,82	0,00	119 950,82
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	482 117,17	0,00	482 117,17
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		10 446,57	10 446,57
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	671 228,76	10 446,57	681 675,33

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	58 828,17
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 503,50

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	388 002,35		388 002,35
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	444 373,41		444 373,41
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	158 014,86	0,00	158 014,86
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	21 500,00	0,00	21 500,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 383,57	16 383,57
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		170 000,00	170 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 011 890,62	186 383,57	1 198 274,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 198 274,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 653,20	0,00	17 653,20
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	331 121,71	0,00	331 121,71
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		16 383,57	16 383,57
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		170 000,00	170 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	348 774,91	186 383,57	535 158,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	205 345,02
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 503,50
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	4 000,00		4 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	179 615,00		179 615,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	14 288,91		14 288,91
731 Fiscalité locale	495 000,00		495 000,00
74 Dotations et participations (8)	246 109,99		246 109,99
75 Autres produits de gestion courante (8)	15 510,00	0,00	15 510,00
76 Produits financiers	58,00	0,00	58,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	10 446,57	10 446,57
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	954 581,90	10 446,57	965 028,47

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	233 245,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 198 274,19
--	---------------------

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

						III
						A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	0,00	295 379,06		386 296,27	386 296,27	0,00	386 296,27	681 675,33
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 114,20	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	12 114,20
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	10 946,57	10 946,57	0,00	0,00	10 946,57
21 Immobilisations corporelles	0,00	15 562,80	0,00	104 388,02	104 388,02	0,00	0,00	119 950,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	274 702,06	0,00	207 415,11	207 415,11	0,00	0,00	482 117,17
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	295 379,06		329 749,70	329 749,70	0,00	329 749,70	625 128,76
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	46 100,00	46 100,00	0,00	0,00	46 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	0,00	0,00		46 100,00	46 100,00	0,00	46 100,00	46 100,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	295 379,06		375 849,70	375 849,70	0,00	375 849,70	671 228,76
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			10 446,57	10 446,57			10 446,57
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			10 446,57	10 446,57			10 446,57
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)							58 828,17	
Total des dépenses d'investissement cumulées							740 503,50	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	II	A	III
--	--	-----	----	---	-----

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		I		II	III = I + II
018 RSA	0,00	148 862,21	386 296,27	386 296,27	535 158,48
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	141 444,00	189 677,71	189 677,71	331 121,71
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	141 444,00	189 677,71	189 677,71	331 121,71
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	7 418,21	10 234,99	10 234,99	17 653,20
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	7 418,21	10 234,99	10 234,99	17 653,20
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	148 862,21	199 912,70	199 912,70	348 774,91
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		16 383,57	16 383,57	16 383,57
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		186 383,57	186 383,57	186 383,57
					R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00
					Affectation au compte 1068 (8) 205 345,02
					Total des recettes d'investissement cumulées 740 503,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affection du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

		III				A1	
		II				III	
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL	0,00	295 379,06	0,00	386 296,27	386 296,27	0,00	386 296,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 114,20	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
203 Frais d'études, recherche, développement	0,00	5 114,20		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	10 946,57	10 946,57	0,00	10 946,57
2041511 Subv. Gipt : Bien mobilier, matériel	0,00			500,00	500,00	0,00	500,00
2046 Attributions compensation investissement	0,00			10 446,57	10 446,57	0,00	10 446,57
21 Immobilisations corporelles	0,00	15 562,80	0,00	104 388,02	104 388,02	0,00	104 388,02
2116 Cimetières	0,00	15 562,80		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
2135 Installations générales, agencements	0,00			56 160,00	56 160,00	0,00	56 160,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00
2158 Autres inst...matériel,outil. techniques	0,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00
2183 Matériel informatique	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		10 428,02	10 428,02	0,00	10 428,02
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	274 702,06	0,00	207 415,11	207 415,11	0,00	207 415,11
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	274 702,06		207 415,11	207 415,11	0,00	207 415,11
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	295 379,06	0,00	329 749,70	329 749,70	0,00	329 749,70
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		46 100,00		46 100,00	46 100,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00		46 100,00		46 100,00	46 100,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	46 100,00	46 100,00	0,00	46 100,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	295 379,06	0,00	375 849,70	375 849,70	0,00	375 849,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			10 446,57	10 446,57		10 446,57
				10 446,57	10 446,57		10 446,57
				10 446,57	10 446,57		10 446,57
				10 446,57	10 446,57		10 446,57
198 Neutralisation des amortissements	0,00			0,00	0,00		0,00
				0,00	0,00		0,00
				0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			10 446,57	10 446,57		10 446,57

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		I		II	III = I + II		
TOTAL	0,00	148 862,21		386 296,27		535 158,48	
018 RSA	0,00	0,00		0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	141 444,00	189 677,71	189 677,71		331 121,71	
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	40 379,00	0,00	0,00		40 379,00	
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	41 000,00	26 928,71	26 928,71		67 928,71	
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	52 065,00	67 065,00	67 065,00		119 130,00	
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	8 000,00	0,00	38 000,00		8 000,00	
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00		38 000,00	
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	0,00	57 684,00	57 684,00		57 684,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'équipement	0,00	141 444,00		189 677,71		189 677,71	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	7 418,21	10 234,99	10 234,99		10 234,99	
10222 FCTVA	0,00	7 418,21	5 234,99	5 234,99		5 234,99	
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
18 Copie de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes financières	0,00	7 418,21		10 234,99		10 234,99	
45 Chaptitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes réelles	0,00	148 862,21		199 912,70		199 912,70	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00			170 000,00		170 000,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		16 383,57	16 383,57		16 383,57	
28041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00		417,00	417,00		417,00	
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		5 520,00	5 520,00		5 520,00	
28046 Attributions compensation investissement	0,00		10 446,57	10 446,57		10 446,57	
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'ordre	0,00			186 383,57		186 383,57	

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R/ 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/ 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		III	
		B	

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Vote de Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Vote de Propositions nouvelles gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	1 198 274,19	1 198 274,19	0,00	1 198 274,19	1 198 274,19
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	388 002,35	388 002,35	0,00	388 002,35	388 002,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	444 373,41	444 373,41	0,00	444 373,41	444 373,41
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	158 014,86	158 014,86	0,00	158 014,86	158 014,86
6586	Frais fonctionnement des groupes déclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	990 390,62	990 390,62	0,00	990 390,62	990 390,62
66	Charges financières	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	1 011 890,62	1 011 890,62	0,00	1 011 890,62	1 011 890,62
023	Virement à la section d'investissement	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		16 383,57	16 383,57		16 383,57	16 383,57
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		186 383,57	186 383,57		186 383,57	186 383,57
							D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
							Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 198 274,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du Chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	III – VOTE DU BUDGET	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	965 028,47	965 028,47	965 028,47
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	179 615,00	179 615,00	179 615,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	14 288,91	14 288,91	14 288,91
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	246 109,99	246 109,99	246 109,99
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	15 510,00	15 510,00	15 510,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	954 523,90	954 523,90	954 523,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	58,00	58,00	58,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	58,00	58,00	58,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	954 581,90	954 581,90	954 581,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	10 446,57	10 446,57	10 446,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	10 446,57	10 446,57	10 446,57

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	233 245,72
Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 198 274,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent..

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
									II	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	388 002,35	388 002,35	0,00	388 002,35	0,00	388 002,35
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 198 274,19	1 198 274,19	0,00	1 198 274,19	0,00	1 198 274,19
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
613	Locations	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	12 900,00	12 900,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00	12 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	22 400,00	22 400,00	0,00	0,00	0,00	22 400,00	22 400,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00
618	Divers	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	12 900,00	12 900,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00	12 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	102,35	102,35	0,00	0,00	0,00	102,35	102,35
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		444 373,41	444 373,41	0,00	444 373,41	444 373,41
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		1 603,41	1 603,41	0,00	1 603,41	1 603,41
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00		185 000,00	185 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		1 770,00	1 770,00	0,00	1 770,00	1 770,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00		158 014,86	158 014,86	0,00	158 014,86	158 014,86
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		52 700,00	52 700,00	0,00	52 700,00	52 700,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		6 650,00	6 650,00	0,00	6 650,00	6 650,00
65315	Formation	0,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		90,00	90,00	0,00	90,00	90,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	0,00	0,00		3 060,00	3 060,00	0,00	3 060,00	3 060,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		69 014,86	69 014,86	0,00	69 014,86	69 014,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00		990 390,62	990 390,62	0,00	990 390,62	990 390,62
66	Charges financières	0,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	I		0,00	II	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	1 011 890,62	1 011 890,62	0,00	1 011 890,62	1 011 890,62
023	Virement à la section d'investissement	0,00			170 000,00	170 000,00			170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			16 383,57	16 383,57			16 383,57
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			16 383,57	16 383,57			16 383,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			186 383,57	186 383,57			186 383,57

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF = RI \text{ et } RF$) ($DF = RI = RF$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant au 1er janvier du compte 661112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL		0,00	965 028,47	965 028,47	965 028,47
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	179 615,00	179 615,00	179 615,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	30,00	30,00	30,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	15,00	15,00	15,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
70845	Mise à dispso personnel communes du GFP	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
70848	Mise à dispso personnel autres organismes	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	70,00	70,00	70,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	14 288,91	14 288,91	14 288,91
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	4 416,91	4 416,91	4 416,91
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	9 872,00	9 872,00	9 872,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	246 109,99	246 109,99	246 109,99
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	80 729,00	80 729,00	80 729,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	5 234,99	5 234,99	5 234,99
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	5 073,00	5 073,00	5 073,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	5 073,00	5 073,00	5 073,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	15 510,00	15 510,00	15 510,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	510,00	510,00	510,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	954 523,90	954 523,90	954 523,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	58,00	58,00	58,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7688	Autres	0,00	0,00	58,00	58,00	58,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	954 581,90	954 581,90	954 581,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		10 446,57	10 446,57	10 446,57

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\ 042 = DI\ 040$) ($RF\ 043 = DF\ 043$).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV	B1.1
---	--	----	------

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Montant des remboursements N-1	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Taux initial				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					930 000,00							
1641 Emprunts en euros (total)					930 000,00							
00000327097	CRCAM	18/11/2009		150 000,00	F		4,270	0,000		T	P	O
5138383	CAISSE DES DEPOTS	13/05/2016	18/10/2016	75 000,00	F		1,284	0,000		T	P	O
5138384	CAISSE DES DEPOTS	13/05/2016	01/09/2016	75 000,00	F		1,740	0,000		T	P	O
9887139	CAISSE D'EPARGNE LDA	09/02/2017	25/04/2017	190 000,00	F		1,910	0,000		T	P	O
A1908074	CAISSE D'EPARGNE LDA			130 000,00	F		4,810	0,000		A	P	O
A191204M	C.E LOIRE DROME			310 000,00	F		4,890	0,000		A	C	O
1643 Emprunts en devises (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00								

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)							100 000,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)							0,00						
1682 Bon(s) à moyen terme négociables (total)							0,00						
1687 Autres dettes (total)							100 000,00						
9555127 CAISSE D'EPARGNE LDA	23/05/2015	25/06/2015	25/09/2015	100 000,00	F		1 640	0,000		T	P	O	A-1
Total général				1 030 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB:1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV
ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
B1.2
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00			697 044,33					38 228,67	21 172,41	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00			697 044,33					38 228,67	21 172,41	0,00	0,00	0,00
00000327097		0,00	A-1	113 080,81	11,00	F	4,270	5 489,36	4 301,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5138383		0,00	A-1	67 490,03	13,00	F	1,284	3 496,42	761,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5138384		0,00	A-1	66 985,01	13,00	F	1,740	3 421,28	1 026,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9887139		0,00	A-1	180 972,09	19,00	F	1,910	6 402,99	3 173,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A1908074		0,00	A-1	93 323,80	10,00	F	4,810	4 819,23	4 056,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A191204M		0,00	A-1	175 192,59	9,00	F	4,910	14 569,39	7 853,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00			78 812,70					6 488,76	1 045,08	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert éventuelle couverture (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		78 812,70						6 488,76	1 045,08
9555727		0,00	A-1	78 812,70	7,00	F				6 488,76	1 045,08
Total général		0,00		78 857,03						44 717,43	22 217,49
											0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 65111 « intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)							IV						
							% par type de taux selon le capital restant à la date de vote du budget éventuelle (8)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)					
				Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux maximal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (10)	% par type de taux selon le capital restant à la date de vote du budget éventuelle (8)
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/N (3)										
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4	

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
Nombre de produits	7	0	0	0	0	
% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	775 857,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)						
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures						
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contratant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Instrument de couverture			Primes payées pour l'achat d'option	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles
									Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Periodicité de règlement des intérêts (4)			
Taux fixe (total)			0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)			0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)			0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total			0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			
		IV B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			
		Index	Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)
Taux fixe (total)				Index	Niveau de taux
Taux variable simple (total)					
Taux complexe (total) (2)					
Total					
			0,00	Charges c/668	Produits c/768
				Charges c/668	Produits c/768
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	
B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)	
REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l’origine (2)
TOTAL	Dette en capital au 01/01/N
Auprès des organismes de droit privé	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00
Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	Dette à payer au cours de l’exercice
	Annuité à payer au cours de l’exercice
	Dont
	Capital
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisées à l’article 668.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	IV
	B1.7

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux	Index	Taux actuariel (5)	Taux	Index	Niveau de taux				
Année	Profil							(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)		En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET			
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nature juridique de l'organisme
		INVESTISSEMENT (total)	Montant de la subvention 0,00
		FONCTIONNEMENT (total)	18 060,00
657362 65738	subvention de fonctionnement classes vertes	CCAS Ecoles RPI Crantilleux Rivas	Autre personne de droit public 15 000,00 3 060,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV	
		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	6,00
Adjoint technique	C	3,00	2,00	5,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	1,00	3,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00
1 Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	C	1,00	0,00	1,00	1,00
	B	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	4,00	12,00	9,00
					9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \cdot 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					325,00	
1	C	ANIM			325,00	A 3-3-5
Agents occupant un emploi non permanent (7)					1 960,00	A
2	C	TECH			327,00	A 3-a
3	C	TECH			325,00	A 3-3-5
4	C	TECH			327,00	A 3-3-5
5	C	TECH			327,00	A 3-3-5
6	C	TECH			327,00	A 3-a
7	C	TECH			327,00	A 3-3-5
TOTAL GENERAL					2 285,00	A

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique,
URB : Urbainsme (dont aménagement urbain).S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-24 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (+ 2 000 hab.) et des groupements de communes (+ 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publiques de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il s'agit d'un agent contractuel territorial concerné et rempli avant l'échéance de son contrat, les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-32 : Medailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L332).

343-1-34-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction),

333-12 : Collaborateurs de cabinets.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-13, 332-14, 326, 332 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	
EPCI	
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION	
Autres organismes de regroupement	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	
		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	46 100,00	I 46 100,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	46 100,00	46 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 100,00	46 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	46 100,00	295 379,06	58 828,17	400 307,23

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	IV
	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	196 618,56	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	10 234,99	10 234,99
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	5 234,99	5 234,99
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	186 383,57	186 383,57
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	417,00	417,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 520,00	5 520,00
28046	Attributions compensation investissement	10 446,57	10 446,57
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00	170 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affection R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	196 618,56	148 862,21	0,00	205 345,02	550 825,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 400 307,23
Ressources propres disponibles	IV 550 825,79
Solde	V = IV – II (8) 150 518,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2023

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		
VOLET 1 – BUDGETAIRe (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)		

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
		Matériel			0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00

INVESTISSEMENT			RECETTES		
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C)
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		
Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)		D2.2
Produits d'exploitation courante :		
Produits du trafic		0,00
Produits annexes au trafic		0,00
Compensations des réductions tarifaires		0,00
Travaux pour Tiers		0,00
Produits hors trafic		0,00
Total chiffre d'affaires		0,00
Versements des Collectivités		0,00
Production immobilisée et stockée		0,00
Total produits d'exploitation courante		0,00
Charges d'exploitation courante :		
Personnel – Masse salariale		0,00
Consommations intermédiaires		0,00
Péage RFF		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		0,00
Total charges d'exploitation courante		0,00
Facturations majeures :		
Achats stockés		0,00
Impôts et taxes hors FAP		0,00
Maintenance matériel roulant		0,00
Traction trains, conduite et logistique		0,00
Echange de locomotives entre Activités		0,00
Énergie de traction électrique		0,00
Énergie de traction diesel		0,00
Entretien/maintenance des installations fixes		0,00
Prestations télécoms		0,00
Echange de matériel roulant entre Activités		0,00
Prestations trains		0,00
Contribution de service Activité Gare		0,00
Transport en service		0,00
Total facturations majeures		0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :		
- Dont Etablissements autres que EEX		0,00
- Dont Etablissements EEX		0,00
Autres facturations		0,00
Total facturations internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excedent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excedent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

		AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		IV
				D3

05/04/2023		Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)			Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources											
TEPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	Gazole		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits petroliers (1)				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources											
Taxe d'aménagement				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources											
TFPB				1 223 000,00	0,00		37,09	0,00	453 611,00	0,00	
TOPB				56 400,00	0,00		36,68	0,00	20 688,00	0,00	
CMIE 2024				0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires				36 584,00	0,00		0,00	0,00	3 922,00	0,00	
TOTAL				1 315 984,00	0,00				478 221,00	0,00	

2 / 2

Certifié par le
pour être établi par les collectivités d'Outre-mer.
et de la publication, le
(1) pour déterminer les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

42075

COMMUNE DE CRAINTILLEUX

Code INSEE

Commune

BP 2023

COM

ARRETE - SIGNATURES

Acte 042-214200750-20230405-2023-18-BF

Numéro 2023-18

Date de décision 05/04/2023

Nature DE

Objet budget primitif

Classification 7.1 - Decisions budgétaires

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Pour 14

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 31 mars 2023

Présenté par le Maire

A CRAINTILLEUX , le 05/04/2023

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A CRAINTILLEUX , le 05/04/2023

le Conseil Municipal

BERTHERAT Catherine

BON Baptiste

CHATEAU Madeleine

CHAUX Frédéric

FOREST Pierre

GREGOIRE Philippe

IMBERT Lucie

LUAIRE Stéphanie

MASSON Odile

REBOURG Hubert

ROCHEDIX Christiane

SEUX Anne-Laure

THOMAS Georges

VASSAL Arnaud